

L'An vert du décor...

Concept de projet

Mai 2009



... appliquons-nous à être plus verts

Association L'ANVERT

Personne de contact :

Caroline Emmelot
Bvd Paderewski 32
1800 Vevey
079 212 75 32





En résumé.....	2
1. Définition du projet.....	3
1.1. Situation de départ : problématique et contexte	3
1.2. Positionnement	5
1.3. Publics cibles.....	5
1.3.1. Les étudiants et apprentis.....	5
1.3.2. La direction, les doyens et les responsables des sections	5
1.3.3. Les enseignants	6
1.3.4. Le personnel technique et administratif	6
1.4. Message	6
1.5. But final.....	7
1.6. Objectifs et Mesures	7
1.6.1. Revue environnementale	7
1.6.2. Engagement de la Direction	7
1.6.3. Engagement des étudiants, apprentis et enseignants	8
1.7. Evaluation.....	8
1.7.1. Revue environnementale	8
1.7.2. Engagement de la Direction	8
1.7.3. Engagement des étudiants, apprentis et enseignants	8
2. Réalisation du projet.....	9
2.1. Ressources temporelles	9
2.2. Ressources financières.....	10
2.3. Ressources humaines	11
Annexes.....	12
2.4. Annexes I	12
2.4.1. Organigramme du CEPV	12
2.4.2. Liste des branches enseignées à l'ESAA	13
2.4.3. Planning détaillé.....	15
2.4.4. Prototype check-list environnementale (exemple d'un thème).....	16
2.5. Annexes II	17
2.5.1. Valeurs de l'Association L'ANVERT	17
2.5.2. Charte de l'Association L'ANVERT	18
2.5.3. Statuts de l'Association L'ANVERT	19
2.5.4. Exemple de PV et d'ordre du jour d'une séance.....	21
2.5.5. Convention avec la Direction de l'ESAA	23
2.5.6. Grille des compétences.....	24
2.5.7. Grille d'analyse marketing	27
2.5.8. SWOT.....	30



En résumé...

Les Nations Unies ont décrété la période 2005-2014 « Décennie de l'éducation en vue du développement durable ». L'éducation au développement durable constitue un levier essentiel pour la mise en place d'un mode de développement plus responsable. Car ce sont les enfants et les jeunes d'aujourd'hui qui devront relever demain les défis engendrés par la croissance des inégalités, par l'amenuisement des ressources naturelles et par la dégradation de l'environnement.

Pour répondre à cette problématique, nous (l'association L'ANVERT) souhaitons mettre en place une démarche environnementale structurée, pertinente et visible à l'Ecole Supérieure des Arts Appliqués (ESAA) de Vevey. Elle pourra ainsi propulser cette école parmi les « premiers de classe » en la matière et lui permettre de se distinguer aussi bien auprès des autorités locales que des étudiants et des autres instituts de formation.

La mise en route d'une telle démarche est une opportunité à saisir et non une contrainte.

La prise en compte des bonnes pratiques environnementales par tous les acteurs de l'école, et pas seulement par les enseignants des disciplines spécifiques, comme la photographie, la décoration, la céramique, etc., mais aussi par la direction et toutes les personnes impliquées dans le bon fonctionnement de l'école, est indispensable pour qu'une telle démarche prenne du sens et perdure. C'est l'ensemble de l'ESAA qui devra se sentir concerné si l'on cherche à y développer de telles valeurs et à provoquer des changements dans les attitudes.

Pour répondre aux besoins des jeunes professionnels (décorateurs, photographes, céramistes ou autres) d'avoir le maximum de chances de trouver une place de travail au sortir de leur formation, il nous semble essentiel que l'ESAA leur offre, en plus d'une formation de qualité, une responsabilité et une grande connaissance des problématiques environnementales. Exercer son métier tout en respectant la planète est le signe d'une démarche professionnelle prometteuse pour un avenir durable.

Notre projet consistera à donner une impulsion de départ, à marquer le début de la nouvelle année scolaire que nous souhaitons être un "an vert", pour permettre ensuite à l'ESAA de s'approprier cette démarche et de l'intégrer dans tout son fonctionnement et son enseignement.

Nous allons évaluer les impacts environnementaux significatifs de l'ESAA et plus particulièrement ceux qui sont liés aux métiers des Arts Appliqués enseignés. Ensuite, nous allons répertorier, lors d'ateliers participatifs avec différents acteurs de l'école, des actions à mettre en place pour diminuer ces impacts. Une campagne de sensibilisation sera organisée pour la rentrée scolaire. Et enfin nous identifierons le potentiel d'amélioration et nous fixerons des objectifs dans le cadre d'une démarche évolutive.

Nous avons reçu un écho très favorable et le soutien de la direction de l'ESAA pour notre projet. Le directeur de l'école, M. Berney, voit déjà dans cette démarche l'opportunité pour son école de mettre en place des cours intégrant le respect de l'environnement dès la première année. Pour nous, cela permettrait de confirmer que notre projet a du sens et répond clairement à une demande actuelle de l'ESAA.

L'éducation en vue du développement durable n'est pas une nouvelle discipline ; c'est une manière d'aborder les disciplines traditionnelles en les reliant à une vision globale et systémique. Elle devrait donc être intégrée à l'ensemble des contenus éducatifs.



1. Définition du projet

1.1. Situation de départ : problématique et contexte

Depuis quelques années, les sphères politiques suisses admettent que des efforts dans le domaine de l'environnement sont indispensables à tous les échelons de la société.

Au niveau cantonal, le gouvernement vaudois a décrit, dans son programme de législature 2007-2012, la mise en place d'un Agenda 21 cantonal dans lequel il souhaiterait voir tous les acteurs de la société vaudoise impliqués.

Au niveau national, la prise en compte de l'environnement dans le domaine de la formation est également un sujet d'actualité : le Conseil Fédéral, dans le cadre de sa stratégie pour le développement durable de 2002, a décrété que la formation, la recherche et la technologie sont des thèmes d'action pour un développement durable.

Au niveau de la formation de décorateurs en particulier, prochainement appelée polydesigner 3D, la nouvelle ordonnance définit les règles en matière de sécurité au travail, protection de la santé et protection de l'environnement.¹

Certaines écoles en Suisse ont noté la nécessité de changer la façon de percevoir les engagements professionnels et sociaux, afin d'éviter des pénuries de matières premières, d'importants conflits sociaux et des catastrophes écologiques destructrices. Par exemple, la Haute Ecole d'Art et de Design (HEAD) à Genève travaille depuis 2004 sur le projet « Sustainable Design R&D » : ce projet de recherche a pour but d'élaborer des instruments et des outils spécifiques qui permettront aux Hautes écoles d'art et de design d'appliquer les notions du développement durable dans toutes leurs missions: enseignement, formation continue, projets de recherche et prestations de services.²



© Travail de diplôme d'une étudiante en décoration, ESAA

¹ Ordonnance sur la formation professionnelle initiale de polydesigner 3D avec CFC, art. 1 al. 1 d. : « Les polydesigners 3D de niveau CFC maîtrisent notamment les activités suivantes et se distinguent par les comportements ci-après: (...) dans leurs travaux, ils appliquent consciencieusement les prescriptions en matière de **protection de l'environnement**, de protection de la santé et de sécurité au travail. »

² Source : <http://www.sustainable-design.ch>



Nous avons choisi de réaliser notre projet au Centre d'Enseignement Professionnel de Vevey (CEPV). Cette école se trouve dans le magnifique parc Doret, le long de la rivière la Veveyse et au bord du lac Léman. Près de 1000 élèves y passent chaque semaine. Certains apprentis ne viennent que pour les cours théoriques. Elle regroupe plusieurs écoles professionnelles :

- L'École Supérieure d'Arts Appliqués (ESAA), environ 350 étudiants, maturité professionnelle artistique.
- L'École Professionnelle Artisanale (EPA) regroupe différentes formations d'une durée de 3 à 4 ans, pour former des courtpointiers, décorateurs, décorateurs d'intérieurs, dessinateurs d'intérieurs, facteurs de pianos, maquettistes d'architecture, maroquiniers, menuisiers ébénistes, photographes, selliers, spécialistes en photographie. Environ 350 apprentis ne viennent que pour les cours théoriques, 1 à 2 jours par semaine, maturité professionnelle technique, CFC.
- L'École Professionnelle Commerciale (EPC), accueille environ 300 apprentis - employés de commerce. Il s'agit d'une formation duale répartie sur trois années et sanctionnée par les épreuves finales du Certificat Fédéral de Capacité.

Dans le cadre de notre projet, nous allons nous intéresser plus particulièrement à l'École Supérieure d'Arts Appliqués (ESAA), qui est composée de trois sections :

- La céramique (fondée en 1911)
- La décoration (fondée en 1913)
- La photographie (fondée en 1945)

L'ESAA dispense une formation de niveau CFC. Pour répondre à l'évolution rapide du domaine des arts appliqués et à l'augmentation des exigences du marché, l'offre de formation a été complétée par deux formations professionnelles supérieures (FPS) :

- La photographie (dès 1997)
- Le visual merchandising (dès 2003)

Voir le détail des branches enseignées en annexe 2.4.2

Pour plus d'info : <http://www.cepv.ch>

Les métiers de décorateur, visual merchandiser, céramiste et photographe enseignés à l'ESAA impliquent l'utilisation de matériaux potentiellement nuisibles (p.ex. peintures, matériaux synthétiques, polystyrène expansé, émaux au plomb, produits chimiques, etc.). Plus particulièrement pour la décoration, la notion de durabilité est difficilement appliquée. Il est pourtant possible de réaliser un décor en pensant dès sa conception à sa réutilisation complète ou partielle et/ou à son recyclage. A ce jour, l'ESAA n'a pas encore entrepris une démarche environnementale structurée, même si elle a déjà mis en place de nombreuses actions ponctuelles visant à réduire son impact environnemental. Dans le contexte actuel, une école supérieure comme l'ESAA ne peut pas se permettre de gaspiller des ressources et de l'énergie, ni d'utiliser des matériaux polluants sans réfléchir aux alternatives possibles. Les enseignants et les étudiants manquent souvent d'informations au sujet du recyclage et de l'utilisation de produits et de méthodes respectueux de l'environnement. La responsabilité de cette école est d'agir et d'enseigner les pratiques les plus à la pointe en matière de respect de l'environnement.

Par le biais du projet « L'An Vert du Décor », l'Association L'ANVERT souhaite relever ce défi avec l'ESAA afin notamment de répondre aux attentes exprimées par le canton de Vaud dans le cadre de son Agenda 21.



1.2. Positionnement

Notre groupe est formé de 3 personnes ayant un point commun : le souhait d'intégrer l'environnement dans les formations professionnelles et le fonctionnement d'écoles.

Bien que des démarches similaires aient été réalisées dans d'autres structures, nos parcours différents et complémentaires apportent un regard nouveau en matière d'environnement dans le domaine de la formation professionnelle. L'événement visuel, que nous avons prévu de réaliser en début d'année scolaire, a pour but l'engagement des étudiants et des enseignants et marque clairement ce regard nouveau.

Notre groupe s'est présenté auprès de la Direction de L'ESAA comme étant constitué de 3 professionnelles actives dans les domaines de la pédagogie, la gestion d'école et la décoration, suivant actuellement la formation continue du WWF «Conseil et Communication en Environnement». Cependant, afin d'avoir une identité propre ainsi qu'une crédibilité auprès de notre public cible et de nos partenaires – support de l'UDD pour notre revue environnementale, Agenda 21 pour son appui, Vertitude pour son coaching - nous nous sommes constituées en Association L'ANVERT pour la réalisation de notre projet. Il n'existe pas à l'heure actuelle à l'ESAA de personne ou de comité responsable des problématiques environnementales, d'où l'intérêt de la Direction de l'école pour notre projet. Cette étape initiale aboutira, nous l'espérons, à la création d'un « comité environnement ».

Voir les valeurs du groupe en annexe 2.5.1.

1.3. Publics cibles

Nous souhaitons que les différents acteurs de l'ESAA prennent conscience de l'impact environnemental qu'ils produisent et modifient leur comportement afin de le réduire.

Les publics cibles doivent être des partenaires, ils doivent s'approprier le projet et trouver eux-mêmes les solutions. Le projet inclura des ateliers participatifs pour chaque public cible.

Voir organigramme de l'école en annexe 2.4.1.

1.3.1. Les étudiants et apprentis

Notre premier public cible est constitué des étudiants et apprentis. Notre démarche se base sur la conviction que la problématique de l'environnement est à la fois incontournable et peut constituer une très forte motivation auprès de ce public captif, en lui offrant la possibilité de s'engager de faire partie d'une tendance, d'un mouvement, de lui donner un sentiment d'appartenance à un groupe. Ce public cible est très important car ce sont les professionnels de demain qui vont, dans leur pratique quotidienne, appliquer les principes qui leur seront transmis. Ils sont des multiplicateurs incroyables au niveau de l'impact environnemental direct de notre projet.

1.3.2. La direction, les doyens et les responsables des sections

Notre deuxième public cible est la direction de l'établissement. En effet c'est par elle que les grandes orientations tant pédagogiques que d'organisation de la vie de l'école sont véhiculées. En nous donnant son aval, elle apporte à notre démarche une crédibilité auprès de tous les autres acteurs (enseignants, personnel technique et administratif et étudiants). Il s'agit d'un public averti qui, par ses réalisations récentes au niveau de la structure du bâtiment, a démontré sa prise de conscience pour la problématique qui nous occupe.



1.3.3. Les enseignants

Les enseignants constituent notre troisième public cible. A travers leur enseignement et leur implication quotidienne (choix des matériaux utilisés, réutilisation de matériel...), ils font le lien entre la formation professionnelle et la dimension environnementale.

1.3.4. Le personnel technique et administratif

Le quatrième public cible est le personnel technique et administratif à qui incombent les activités de support. Ces personnes peuvent intervenir de manière très ciblée au niveau des achats de matériel notamment. Ce sont eux qui gèrent au quotidien le tri des déchets.

1.4. Message

S'engager dès maintenant pour un avenir professionnel plus vert : tout un art

Nous souhaitons que :

- L'École Supérieure des Arts Appliqués de Vevey se fixe comme défi d'être un exemple en matière de respect de l'environnement ;
- Une démarche environnementale pertinente, visible et rassembleuse soit mise en place à l'école pour lui permettre de se distinguer des autres lieux de formation ;
- Les différents acteurs de l'ESAA prennent conscience de l'impact environnemental qu'ils produisent et modifient leur comportement afin de le réduire ;
- Les futurs professionnels arrivent sur le marché du travail convaincus de leur responsabilité et leur rôle important à jouer en matière de développement durable.

Notre slogan : Appliquons-nous à être plus verts !





1.5. But final

L'Ecole Supérieure des Arts Appliqués de Vevey intègre le respect de l'environnement dans son fonctionnement et dans son enseignement, ainsi la nouvelle génération de professionnels sortant de cette école développe ses activités en tenant compte de ces valeurs.

1.6. Objectifs et Mesures

1.6.1. Revue environnementale

Une revue environnementale de l'Ecole Supérieure des Arts Appliqués de Vevey (ESAA) est réalisée en collaboration avec les différents acteurs de l'école (étudiants et apprentis, direction, enseignants, personnel technique et administratif). Par cette revue environnementale nous entendons l'étude de la situation actuelle à l'ESAA au niveau de la conscience de la problématique écologique afin de concentrer nos efforts sur les potentiels d'amélioration :

- Identifier les Aspects Environnementaux Significatifs (AES).
- Inventorier les mesures mises en place par l'école qui réduisent les impacts environnementaux significatifs.
- Mettre en place une check-list couvrant différents thèmes environnementaux liés au fonctionnement de l'école et à l'enseignement. Afin d'y apporter un gage de qualité, cette check-list environnementale sera soumise pour validation à M. Gillibert de l'UDD (Unité du Développement Durable du Canton de Vaud)
- Organiser une première série d'ateliers participatifs avec des représentants des différents acteurs de l'ESAA afin de compléter et remplir la check-list environnementale.
- Identifier la marge de progression en ce qui concerne la démarche environnementale de l'école.
- Récolter des idées d'amélioration lors d'une deuxième série d'ateliers participatifs.
- Réaliser un rapport final résumant les résultats de notre analyse (AES, mesures en cours, suggestions d'amélioration, responsables et délais).

Nous avons choisi d'organiser des ateliers participatifs car il est à notre avis plus facile de faire changer de comportement les personnes concernées en les impliquant directement. Nous encouragerons l'échange d'idées et profiterons de l'expérience de chacun pour proposer des solutions d'améliorations réalistes et utiles pour l'école.

1.6.2. Engagement de la Direction

La Direction de l'ESAA s'engage à poursuivre la démarche environnementale dès la rentrée scolaire en août 2009 et à appliquer une majorité des recommandations émises dans notre rapport. L'ESAA dispose des outils nécessaires pour mettre en place les recommandations :

- Organiser une conférence de clôture en vue d'obtenir l'engagement de la Direction à poursuivre la démarche et à mettre en place les recommandations, notamment :
 - Mise en place d'un « comité environnement », qui sera responsable de l'application des recommandations dans les délais prévus ;
 - Définition « d'indicateurs environnementaux » permettant à l'école d'évaluer le succès de la démarche.



1.6.3. Engagement des étudiants, apprentis et enseignants

Les étudiants et apprentis ainsi que les enseignants de l'ESAA adoptent un comportement respectant l'environnement :

- Faire une présentation du rapport de la revue environnementale lors de la conférence des maîtres avant le début de l'année scolaire et annoncer aux enseignants l'événement de communication qui aura lieu à la rentrée.
- Imprimer un « flyer » à distribuer aux étudiants - apprentis et enseignants : ce document comprendra une liste d'une dizaine d'éco-gestes parmi lesquels les étudiants - apprentis et enseignants pourront choisir ceux qu'ils souhaitent appliquer et s'engager ainsi à rendre leur école plus « verte ».
- Construire et organiser un événement visuel « arbre » pour la semaine de la rentrée scolaire (24 août 2009) dans le hall d'entrée de l'école, en collaboration avec des étudiants - apprentis de l'ESAA. Au-delà de la dimension symbolique de l'arbre, cet événement permettra d'une façon ludique et visuelle d'encourager les élèves et les enseignants à s'engager pour une cause commune. Il sera également un moyen pour nous d'évaluer le pourcentage de personnes s'impliquant pour une nouvelle année scolaire plus verte à l'ESAA.
- Communiquer les résultats de la campagne en montrant « visuellement » les engagements des étudiants - apprentis et enseignants
- Publier un article sur notre projet dans le journal interne (CEPV Presse)
- Contacter la presse locale pour faire publier un article à propos de la démarche entreprise par l'école (s'adresse aux futurs élèves et futurs employeurs des élèves qui sortiront de cette école).

1.7. Evaluation

Nous avons déterminé ci-dessous comment l'impact de notre projet sera mesuré pour chacun des objectifs :

1.7.1. Revue environnementale

- Une revue environnementale de l'ESAA permettant de connaître la situation initiale et les impacts environnementaux significatifs a-t-elle été réalisée et jugée pertinente par l'UDD ?
- Des recommandations utiles et réalistes pour réduire l'impact environnemental de l'ESAA ont-elles été émises et validées lors des ateliers participatifs ?

1.7.2. Engagement de la Direction

- La majorité des recommandations a-t-elle été retenue par la Direction de l'ESAA en vue d'être appliquée ?
- La Direction et les enseignants disposent-ils d'outils leur permettant de poursuivre et d'étendre la démarche environnementale ?

1.7.3. Engagement des étudiants, apprentis et enseignants

- Lors de l'événement de la rentrée scolaire, l'engagement des élèves (plus de la moitié) et des enseignants (au moins les trois quarts) a-t-il été obtenu ? (mesuré par le retour des « flyers » signés par les étudiants / apprentis et enseignants avec leur choix d'éco-gestes)
- Un article sur notre projet a-t-il été publié dans le CEPV presse ?



2. Réalisation du projet

2.1. Ressources temporelles

Compte tenu du calendrier scolaire de l'ESAA, nous avons planifié notre projet en organisant la revue environnementale avec les deux séries d'ateliers participatifs en juin 2009, soit avant les vacances scolaires.

La rédaction du rapport de revue environnementale ainsi que la préparation du visuel « arbre » se dérouleront en juillet – août 2009.

La partie la plus visible de notre projet se déroulera à la rentrée scolaire, la semaine du 24 août, pour effectivement démarrer « L'An Vert » de l'ESAA.

	mai	juin	juillet	août	24 août	septembre
RDV avec M. Berney le directeur de l'École Supérieure des Arts Appliqués, Validation de notre projet.						
Ateliers participatifs						
Revue environnementale						
Présentation de la revue environnementale sous forme d'un document papier lors de la conférence des maîtres en fin de l'année scolaire.						
Préparation de l'événement de communication et sensibilisation en collaboration avec des étudiants / apprentis.						
Action de communication pour la rentrée scolaire						
Bilan final et recommandations d'amélioration, conférence de clôture donnée pour la Direction de l'École Supérieure des Arts Appliqués.						

Voir planning détaillé en annexe 2.4.3



2.2. Ressources financières

Le budget ci-dessous a été présenté au Directeur de l'ESAA, qui l'a globalement approuvé. Afin de réduire les coûts pour l'école, nous avons convenu d'utiliser au maximum les ressources internes disponibles à l'école (matériaux, impressions, travail avec les apprentis de l'école pour la préparation de « l'arbre », etc.).

DEPENSES LIEES AU PROJET		FINANCEMENT	
Revue environnementale ESAA		Association L'ANVERT	34'560
Mise en place et validation de l'outil de revue environnementale	500	Honoraires L'ANVERT (1)	
Coaching pour les ateliers participatifs par le groupe Vertitude	2'000		
Présentation intermédiaire du projet	500	Sous-total	34'560
Sous-total	3'000		
Action de communication ESAA		ESAA	
Salaires pour aide extérieur, Apprentis, étudiants (Estimation : 120 h au tarif de 20.- / h)	2'400	Revue environnementale ESAA	3'000
Matériel	4'000	Action de communication ESAA (2)	10'400
Imprimés événement	3'000	Défraiements Ass. L'ANVERT (déplacements, représentation, etc)	1'920
Estimation : 1000 étudiants à 3 CHF		Frais généraux (fonctionnement)	1'150
Conférence fin de projet	1'000	Divers et imprévus	1'500
Sous-total	10'400	Sous-total	17'970
Honoraires et frais du groupe			
Honoraires (3 pers. à 30% pendant 3 mois au tarif de CHF 80.- / h)	34'560		
Frais généraux (fonctionnement)	1'150		
Défraiements Ass. L'ANVERT (déplacements, représentation, etc.)	1'920		
Sous-total	37'630		
Divers et imprévus	1'500		
TOTAL DES DEPENSES	52'530	TOTAL DU FINANCEMENT	52'530

(1) Agissant dans le cadre d'un projet de formation et dans l'espoir d'acquérir une expérience professionnelle débouchant sur de futurs mandats lucratifs, l'association L'ANVERT offre ses prestations dans le cadre du projet de revue environnementale de l'ESAA.

(2) Afin de réduire ce montant, il est envisageable que l'ESAA fournisse certains éléments du budget "action de communication" en nature.

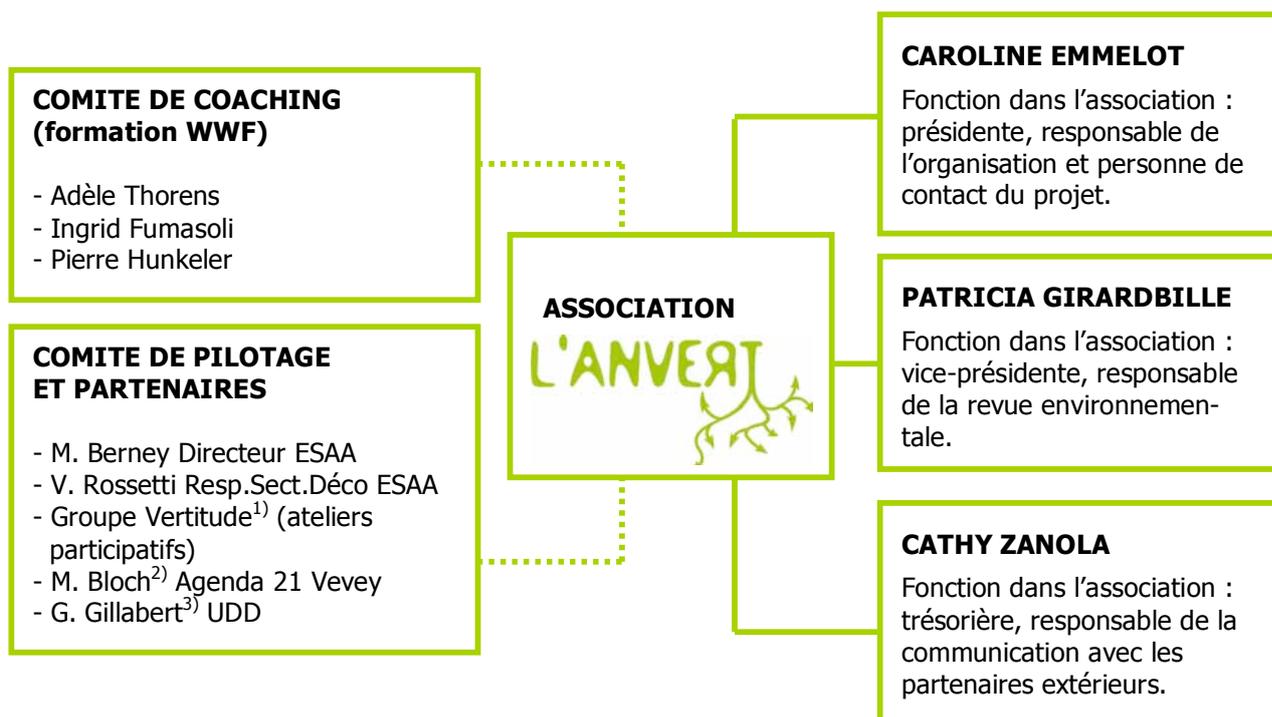


2.3. Ressources humaines

L'Association L'ANVERT est constituée de trois professionnelles actives dans divers domaines, suivant actuellement la formation WWF « Conseil et Communication en Environnement ». Chacune apporte dans le projet « L'An Vert du Décor » une expérience professionnelle permettant de réaliser une démarche environnementale inédite, alliant les arts appliqués et la protection de l'environnement.

Les membres de l'Association L'ANVERT sont :

- Caroline Emmelot : diplômée en 1990 à l'ESAA en décoration. Exerce, depuis, son métier autant dans le monde du théâtre, comme scénographe, que dans la décoration événementielle. Récemment, Caroline a été mandatée par l'ESAA pour intervenir auprès des décorateurs : workshop sur la décoration et le respect de l'environnement.
- Patricia Girardbille : expérimentée auprès d'organisations internationales, ayant mené des missions d'audit externe et interne. Actuellement responsable des finances et de la logistique à l'International School of Lausanne. Patricia a obtenu en 1995 une licence universitaire en sciences économiques, elle est parfaitement bilingue anglais-français.
- Cathy Zanola : éducatrice de l'enfance diplômée en 1995. Directrice indépendante d'un lieu d'accueil/atelier d'expression durant 15 ans. Actuellement collaboratrice au Réseau Ecole de la COSEDEC, dans les écoles primaires de la Suisse romande, en tant qu'animatrice de sensibilisation au tri des déchets et de l'énergie.



¹⁾ Le groupe Vertitude : un groupe de cinq personnes qui a réalisé un audit environnemental à l'Unil, service Unibat, dans le cadre de son travail de diplôme du cycle WWF de l'année passée.

²⁾ M. Bloch (Agenda 21 - Vevey) a montré un vif intérêt pour notre projet. Nous allons le revoir pour définir plus précisément le type de partenariat entre l'ESAA et l'Agenda 21 de la ville de Vevey.

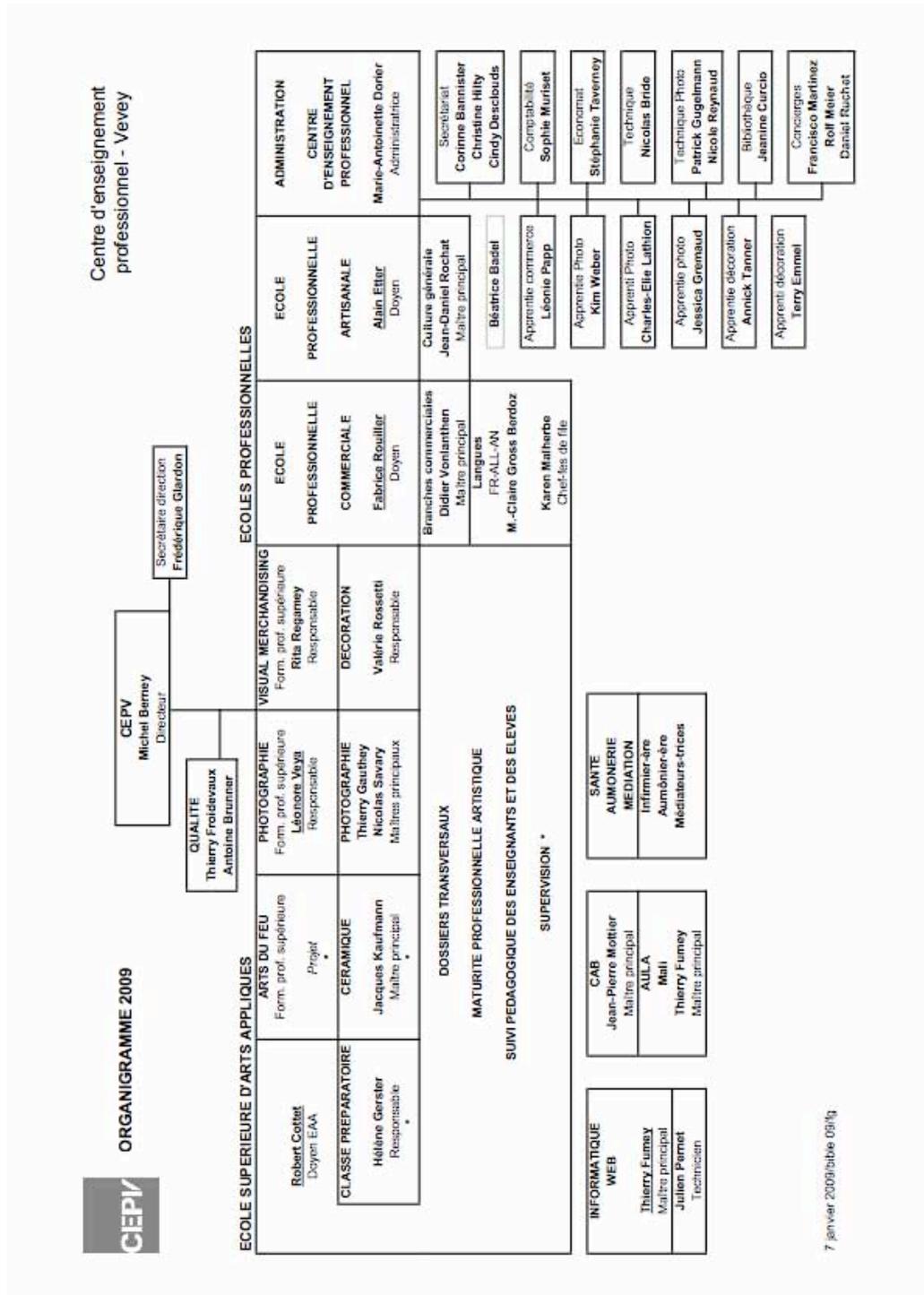
³⁾ M. Gillabert (UDD) est prêt à nous offrir un soutien ciblé dans le cadre de notre projet de diplôme, nous avons rendez-vous avec lui et sa collègue Mme Keller le jeudi 28 mai pour faire valider notre check-list environnementale.



Annexes

2.4. Annexes I

2.4.1. Organigramme du CEPV





2.4.2. Liste des branches enseignées à l'ESAA

Composée de trois sections, céramique fondée en 1911, décoration fondée en 1913 et photographie fondée en 1945, l'Ecole d'arts appliqués dispense une formation de niveau CFC. Pour répondre à l'évolution rapide du domaine des arts appliqués et à l'augmentation des exigences du marché, l'offre de formation a été complétée par deux écoles supérieures (FPS) : photographie (1997) et visual merchandising (2003).

CERAMIQUE :

Formation professionnelle initiale

Durée de la formation. 4 ans, dont une année de stage.

De la conception à la réalisation d'un objet céramique, la formation de céramiste vise l'acquisition des outils liés :

- Aux langages de la création d'objets,
- Aux processus spécifiques de mise en forme,
- A la transformation des matériaux.

La formation technique, culturelle et méthodologique dispensée simultanément dans le cadre de recherches personnelles offre les bases nécessaires à des démarches créatives.

- Chimie 80 périodes
- Dessin – visualisation 480 périodes
- Expression Terre 760 périodes
- Histoire de la céramique 200 périodes
- Informatique 160 périodes
- Moulage Coulage 320 périodes
- Photographie 160 périodes
- Recherches – Options 440 périodes
- Structure – Surface 320 périodes
- Technologie 480 périodes
- Tournage 800 périodes
- Marketing Gestion 40 périodes
- Culture et sport 160 périodes

DECORATION :

Formation professionnelle initiale

Durée de la formation. 4 ans, dont une année de stage

2 ans pour la formation professionnelle accélérée

L'enseignement comporte 3 domaines

- Développement de compétences artistiques,
- Acquisition de savoir-faire professionnels,
- Développement en culture générale et technique.



CREATION 2D:

- Création 2D + typo 160 périodes
- Couleur 80 périodes
- Grammaire plastique 160 périodes
- Projet 3D 160 périodes

CREATION 3D:

- Création 3D 640 périodes
- Aménagement espace 320 périodes
- Maquette 120 périodes
- Display-mobilier 320 périodes
- Décoration 480 périodes
- Etude de produits 160 périodes
- Technologie 160 périodes
- Technique de construction 80 périodes

COMMUNICATION ORGANISATION:

- Communication organisation 40 périodes
- Publicité 40 périodes
- Marketing promotion vente 40 périodes
- Informatique 400 périodes
- Documentation 40 périodes
- Projet personnel 120 périodes
- Dessin professionnel 320 périodes
- Calcul professionnel 120 périodes
- Art et culture 160 périodes

PHOTOGRAPHIE :

Formation professionnelle initiale

Durée de la formation : 4 ans, dont une année de stage de 6 mois au minimum.

2 ans pour la formation professionnelle accélérée

La formation de photographe vise à l'acquisition la plus complète possible des savoir-faire techniques à travers des domaines tels que l'image en studio, l'architecture, le portrait, le reportage. Simultanément, elle met en place les bases et les connaissances qui permettront de développer et d'épanouir une démarche créative dans la suite de la filière (ES).

La liste des branches enseignées est actuellement en cours de modification et n'est donc pas disponible.